

J'envisage une grossesse après une chirurgie de l'obésité

Le site du Docteur NGUYEN Ngoc Linh

Adresse du site : www.docvadis.fr/ngoclinh-nguyen



Validé par

le Comité Scientifique Endocrinologie

Une grossesse est tout à fait possible après une chirurgie. Mais il est nécessaire de l'éviter dans les premiers mois après l'intervention, de la préparer et d'être suivie de façon spécifique pendant la grossesse et l'allaitement.

Une grossesse est-elle possible après une chirurgie de l'obésité ?

Oui. Les grossesses après chirurgie de l'obésité se passent généralement bien. Les risques de complications pendant la grossesse, ainsi que pendant et après l'accouchement sont diminués par rapport aux grossesses des mamans obèses. Il y a par exemple moins de diabète gestationnel (diabète de la grossesse), moins d'hypertension, moins de prématurité et de bébés naissant trop gros.

Une grossesse est donc tout à fait envisageable après cette chirurgie. Néanmoins, ce projet de vie doit être planifié et suivi.

Quelles sont les conditions pour mener à bien un projet de grossesse après une chirurgie de l'obésité ?

Il est impératif d'avoir fait le point sur votre perte de poids et votre situation nutritionnelle (les carences) avant de débiter une grossesse.

Pourquoi est-ce aussi important ?

Le risque concerne le développement de votre enfant. Il est essentiel que ce dernier ait suffisamment de

nutriments et toutes les vitamines nécessaires pour se développer. Par ailleurs, vos besoins de future maman sont augmentés pour assurer sa croissance.

Votre état nutritionnel doit donc être évalué afin d'adapter votre alimentation, vos compléments nutritionnels et vitaminiques avant même le début de la grossesse. Les trois priorités sont la prévention de la carence (ou manque) en folates, en fer et en calcium.

Le reste des suppléments dépend du type d'intervention que vous avez eue, de votre alimentation et de vos dosages biologiques. Par exemple après bypass, vous devrez prendre une ou des ampoules de vitamine D et de la vitamine B12 (par voie orale ou par injection).

Si vous avez un anneau, il est parfois nécessaire de le desserrer au cours de la grossesse. Vous devez en discuter avec votre médecin ou chirurgien.

Il est donc recommandé d'attendre 12 à 18 mois afin après la chirurgie afin que :

- Le poids soit stabilisé.
- L'état nutritionnel soit vérifié et les suppléments vitaminiques adaptés.

Ne pas débuter une grossesse sans préparation.

Ainsi, pendant cette période, une contraception est indispensable même si vous aviez des troubles de la fertilité avant l'opération. En effet, la perte de poids obtenue par la chirurgie peut rapidement traiter et améliorer ces troubles et donc votre fertilité. Différentes méthodes de contraception peuvent être utilisées durant cette période. Votre médecin pourra vous conseiller dans ce choix, dès la période préopératoire.

Si je n'arrive pas à être enceinte après stabilisation de mon poids, puis-je recourir à une aide médicale à la procréation ?

Oui. Ce recours est parfaitement possible si vous n'arrivez pas à être enceinte. Différentes techniques sont possibles.

Consultez votre médecin et votre gynécologue.

Pour en savoir plus sur la fertilité et les techniques d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP), vous pouvez consulter les sites internet suivants :

- Agence bio médecine : www.agence-biomedecine.fr/Site-pour-le-grand-public
- FIV France : www.fivfrance.com

Comment l'équipe médicale peut-elle m'aider pour mener à bien une grossesse ?

Votre équipe doit vous suivre pendant toute la grossesse, par exemple chaque trimestre et après l'accouchement, mais cela est fonction de chaque situation. Votre obstétricien doit savoir que vous avez été opérée et connaître les coordonnées de l'équipe qui vous prend en charge.

Une diététicienne vous aidera à adapter votre alimentation et composer vos repas, si besoin.

Un soutien psychologique peut également vous être proposé.

Vous pouvez également consulter ou télécharger en ligne « Le guide de la grossesse » à l'adresse suivante : www.mangerbouger.fr/future-maman

Pendant la grossesse, que dois-je faire en cas de douleur abdominale et/ou de vomissements ?

Il est fréquent d'avoir des vomissements ou des douleurs abdominales banales pendant la grossesse chez toutes les femmes. Dans votre situation, il ne faut pas oublier que le montage chirurgical peut toujours se compliquer. Ceci est très rare, mais vous devez réagir en cas de douleur abdominale et de vomissements s'ils sont persistants dès que vous mangez et que vous ne comprenez pas ce qui vous arrive.

Il peut s'agir du déplacement de votre anneau gastrique ou d'une occlusion intestinale (obstruction) après bypass, lié à l'augmentation de la taille de l'utérus.

Ces situations sont vraiment très rares mais peuvent être graves pour le bébé et la maman. Elles doivent être prises en charge dans les meilleurs délais.

L'allaitement est-il possible ?

Oui, mais il faudra probablement modifier vos suppléments vitaminiques pour faire face à l'augmentation des besoins pendant cette période.

La chirurgie de l'obésité permet d'améliorer la fertilité chez la femme. Cependant, il faut attendre 12 à 18 mois après la chirurgie avant d'être enceinte et planifier la grossesse avec l'équipe qui vous suit. Une contraception sera nécessaire pendant cette période.